

## Contrôle sanitaire des EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Auxerre, le 3 mai 2024

MADAME, MONSIEUR  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AUX  
6 B PLACE MARECHAL LECLERC  
BP 58  
89010 AUXERRE CEDEX

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé à la diligence de  
l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre suivant :  
CONTRÔLE SUPPLEMENTAIRE - TENDANCE DEFAVORABLE

### COMMUNAUTE D'AGGLO DE L'AUXERROIS

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00130598		lundi 29 avril 2024 à 12h49
Unité de gestion	0202	COMMUNAUTE D'AGGLO DE L'AUXERROIS	par : JULIE VEZIANO
Installation	TTP 000950	PLAINE DU SAULCE II	Type visite : AUP1
Point de surveillance	P 0000000945	REFT PLAINE DU SAULCE II	Type d'eau : T
Localisation exacte	LOCAL DES POMPES		Motif : CONTRÔLE SUPPLEMENTAIRE - TENDANCE
Commune	ESCOLIVES-SAINTE-CAMILLE		

#### Analyse laboratoire

#### Résultats

Limites de qualité Références de qualité  
inférieure supérieure inférieure supérieure

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901  
Type dell'analyse : NO3 Code SISE de l'analyse : 00129881 Référence laboratoire : LSE2404-72323

#### Résultats

Limites de qualité Références de qualité  
inférieure supérieure inférieure supérieure

#### PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Nitrates (en NO3)	49 mg/L		50,00		
-------------------	---------	--	-------	--	--

Direction de la Santé Publique  
Unité Territoriale Santé  
Environnement de l'Yonne

## Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00130598)

Ce prélèvement de recontrôle du taux de nitrates est conforme aux exigences de qualité en vigueur. La consommation d'eau est autorisée pour l'ensemble de la population. Cette teneur étant à limite réglementaire , un suivi renforcé est mis en place.

P/Le préfet,  
L'ingénieur d'études sanitaires,

  
Bruno BARDOS